

Politiser la laïcité

Georges Leroux

Number 756, April–May 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67183ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leroux, G. (2012). Politiser la laïcité. *Relations*, (756), 5–6.



tamment dans les écoles. Devant ces appels à la prudence qui sont appuyés par plusieurs scientifiques spécialistes des champs électromagnétiques, il paraît évident que le principe de précaution devrait s'appliquer lorsque de nouvelles technologies sans fil sont mises en marché.

Cette vision modérée et sage a inspiré la création, l'automne dernier, d'un groupe de citoyens opposés au projet de lecture à distance d'Hydro-Québec. La Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE) vise à faire reculer Hydro-Québec et à sensibiliser la population et les décideurs aux multiples formes d'électro-smog.

Non seulement le déploiement massif des compteurs « intelligents » sur tout le territoire québécois menace-t-il la qualité de vie des personnes électrosensibles et la population en général, mais il est aussi une grave atteinte à la liberté de choix. En effet, les personnes électrosensibles, ou celles qui ne veulent pas le devenir, peuvent toujours choisir de ne pas avoir de cellulaire, de four à micro-ondes ou de routeur sans fil. Elles contrôlent ainsi leur environnement immédiat, ce sur quoi elles ont une emprise, au contraire par exemple des antennes-relais dont il est impossible de refuser l'installation dans nos collectivités.

Hydro-Québec ayant été créée à l'époque du célèbre « Maîtres chez nous », il est assez ironique de constater que la société d'État tente aujourd'hui de retirer à une grande partie de la population québécoise sa capacité de décider ce qui entre ou non dans nos demeures. Outre les risques pour la santé, il y a donc un enjeu hautement symbolique de démocratie et de respect des droits fondamentaux.

Hydro-Québec est, durant les mois de mars et avril, devant la Régie de l'énergie du Québec pour défendre son projet. S'il s'avérait qu'il soit accepté, la pollution électromagnétique des compteurs « intelligents », des routeurs

et des collecteurs viendrait s'ajouter à l'électro-smog ambiant qui est en constante augmentation depuis une dizaine d'années. La CQLPE invite donc les citoyens à contacter le gouver-

nement du Québec, la Régie de l'énergie et Hydro-Québec pour leur faire part de leur mécontentement et de leurs préoccupations à ce sujet. ●

Politiser la laïcité

La journée d'étude sur la laïcité du Centre justice et foi a permis de jeter un regard critique sur le discours public entourant ce débat, toujours menacé de raccourcis dangereux.

GEORGES LEROUX

Depuis le dépôt du rapport de la commission Bouchard-Taylor, les débats sur les enjeux de la laïcité se sont multipliés. Des ouvrages importants, certains issus de colloques, d'autres l'œuvre de penseurs désireux de clarifier la notion, ont entrepris de baliser le chemin. La journée d'étude organisée par le Centre justice et foi, le 28 janvier dernier à Montréal, qui réunissait quatre intervenants reconnus pour leur contribution à la réflexion, s'inscrit dans ce vaste débat public. Il est certes impossible de reprendre ici les arguments de chacune des contributions, mais quelques perspectives d'ensemble se dégagent d'emblée.

Prenant appui sur les travaux du sociologue et historien Martin Meunier, en particulier sur son concept de « régimes du religieux », Louis Rousseau a développé une riche analyse des liens entre la religion et la construction identitaire dans l'histoire du Québec. Le passage complexe d'un régime ethno-religieux, où la religion se confond à l'identité nationale, à un régime

pluraliste, où on peut observer des groupes diversifiés plus fortement structurés et l'érosion des religions autrefois majoritaires, semble caractériser la situation actuelle. Quelle peut être, dans le Québec pluraliste, la place de la référence religieuse? Selon Louis Rousseau, elle est d'abord patrimoniale, sans que cela signifie la disparition de la référence identitaire au passé religieux de la majorité de la population. Un complexe travail d'interprétation et de réappropriation est en cours, qui éclaire à rebours les résistances provenant de milieux sécularistes, à intégrer ces dimensions patrimoniales. Pour l'historien soucieux d'observer des mutations et de les interpréter, la laïcité doit d'abord fournir les conditions d'un accueil objectif et neutre du passé, et non chercher à le faire disparaître.

Dans un exposé nourri de références juridiques rigoureuses, Hélène Tessier a mis en lumière la double tradition qui soutient la pratique des accommodements raisonnables: d'une part, la tradition libérale et son institution centrale, la charte, pour les décisions relatives aux droits, et la tradition

L'auteur est professeur émérite au Département de philosophie de l'UQAM



civiliste, centrée sur l'intervention de l'État. Deux conceptions de la laïcité peuvent y être associées: l'une plus ouverte par sa considération des droits individuels, l'autre plus proche du républicanisme français par son approche plus politique et institutionnelle. Discutant le cas particulier de la protection du droit à l'égalité homme/femme, Hélène Tessier a insisté sur l'impossibilité de formuler une doctrine de la hiérarchie des droits; elle a plaidé pour une conception sobre de la laïcité, résultant d'une évolution historique distincte du processus de la sécularisation, avec lequel elle est trop souvent confondue.

Micheline Labelle a consacré sa présentation à une critique d'une interprétation exclusivement culturelle du malaise identitaire et elle a plaidé pour une approche politique du discours sur la laïcité. Se centrer sur la stricte dimension culturelle a pour

effet de dépolitiser les questions de la citoyenneté, alors que, comme elle l'a fait voir dans un rappel historique très nuancé, l'histoire de la laïcité au Québec est d'abord celle d'une libération politique d'une tutelle religieuse et clérical. Référant au théoricien Tariq Modood et à sa notion de «multiculturalisme civique», elle a mis de l'avant une citoyenneté fondée sur l'énoncé de valeurs communes. Ce théoricien distingue en effet la constitution, les lois et les règles politiques fondées sur des valeurs communes («core values»). Micheline Labelle inscrit sa pensée dans ce pluralisme civique et pense que la souveraineté nationale en constitue la condition la plus nette.

Michèle Vatz-Laaroussi a pour sa part critiqué un certain nombre de préjugés et de stéréotypes concernant l'immigration. La perception des valeurs et visions du monde des immigrants est souvent erratique et fondée sur une sélection de cas très minoritaires. Par exemple, la thèse selon

laquelle les immigrants musulmans seraient majoritairement des religieux intégristes ou encore le préjugé qui associe l'intégrisme à l'islam, en faisant l'impasse sur l'intégrisme juif et chrétien. La discussion qu'a soulevée le guide municipal *Énoncé des valeurs : des clés pour mon intégration à Gatineau*, publié en décembre 2011, a permis de faire le point sur la dissémination de ces préjugés dans les textes publics et sur la nécessité de les critiquer.

Deux constats me semblent s'imposer à la suite de cette journée. En premier lieu, la nécessité de maintenir une activité critique concernant le discours public, toujours menacé de raccourcis dangereux concernant les représentations, mais peut-être surtout la prise de conscience du tournant politique de la question de la laïcité, indispensable pour sortir des ornières du multiculturalisme. ●

Vers Rio+20 et le Sommet des peuples

Alors que les Nations unies succombent à l'idée d'étendre la logique marchande au vivant dans le contexte de la crise climatique, les altermondialistes se mobilisent.

NICOLAS HAERINGER

La Conférence des Nations unies sur le développement durable (communément appelée Rio+20) se tiendra à Rio, au Brésil, du 20 au 22 juin prochain. Alors que l'ONU s'apprête à répondre à l'urgence environnementale par l'extension de la logique marchande à l'ensemble du vivant, le mouvement altermondialiste continue de montrer sa pertinence en

inventant des modes de développement alternatifs et en construisant des réponses durables aux multiples crises – économique, financière, sociale et écologique. Fin janvier à Porto Alegre, le Forum social thématique, intitulé «Crise du capitalisme, justice sociale et environnementale», s'est ainsi affirmé comme un «Rio alternatif». Quelque 20 000 participants y ont préparé leur participation au Sommet des peuples qui se déroulera en marge de Rio+20.

Une première version de l'accord que devrait adopter l'ONU, intitulé «Le futur que nous voulons», a été rendue publique alors que s'ouvrait le forum de Porto Alegre. Ce texte devrait peu évoluer d'ici juin. Il entend promouvoir l'économie dite «verte» comme alternative aux impasses d'un capitalisme débridé, destructeur des écosystèmes. Il s'agit en quelque sorte de reproduire ce que le précédent sommet de Rio, en 1992, est parvenu à réaliser en imposant le concept de «développement durable».

Le projet d'accord de Rio+20 est en apparence séduisant: il est censé définir le cadre de la transition d'une économie «brune» (basée sur l'extraction

L'auteur est membre du comité de rédaction de la revue *Mouvements* (<mouvements.info>)